A 26 - 166

ARRETE
portant réglementation temporaire de la circulation
Rue de Majornas

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VIRIAT

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment de l'article L2213-1 à l'article L2213-6-1 ;
VU le Code de la Sécurité Intérieur, notamment à l'article L131-1 ;
VU le Code de la Route, notamment à l'article R411-25 et L121-2 ;
VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions modifiée pour la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982 et par la loi 83-8 du 7 janvier 1983 ;
VU l'arrêté interministériel en date du 24 novembre 1967 relatif à la signalisation routière et l'ensemble des textes qui l'ont modifié ou complété ;
VU la demande de l'entreprise NOGUES en date du 19/10/2026 ;
CONSIDERANT qu'il convient de réglementer la circulation sur cette voie pour assurer la sécurité des usagers et des intervenants en raison de travaux d'encorbellement BT pour le compte d'Enedis.

ARRÊTE

Article 1 Le bénéficiaire est autorisé à exécuter les travaux sus-désignés pendant 10 jour à compter du 23 novembre 2026.
La circulation des véhicules sera réduite à 30 km/h.
Une déviation piétonne sera mise en place au moyen de panneaux.

Le demandeur est informé que l'Entreprise SOBECA interviendra à compter du 30 novembre 2026 sur cette même portion de voie.

Article 2 Selon les conditions de déroulement des travaux et leur avancement, cette règlementation pourra être levée préalablement à son expiration.

Article 3 La mise en place et la maintenance de la signalisation seront à la charge du demandeur.
Le responsable de la signalisation sera M. BALAZUN joignable au 0680187445

Article 4 Le présent arrêté fera l'objet d'une publication selon les règles en vigueur.

Copie du présent arrêté sera adressé à :
- NOGUES
- Services de Police

VIRIAT, le 13 novembre 2026

Le Maire,
Bernard PERRET

MAIRIE DE VIRIAT (AIN)

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère chargé des transports

Demande d'arrêté de police de la circulation

Code de la route L411-1 à L411-7
Code général des collectivités territoriales L2213-1 à L2213-6.1

Gestionnaires des réseaux routiers

cerfa N°14024*01

Le demandeur

Particulier ☐ Service public ☐ Maître d'œuvre ou conducteur d'opération ☐ Entreprise ☑

Nom : BALAZUN Prénom : Julien
Dénomination : SAS NOGUES Représenté par :
Adresse Numéro : 1 Extension : Nom de la voie : Chemin de Garrabot

Code postal 31770 Localité : COLOMIERS Pays : France

Téléphone 0680187445 Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ___
Courriel : carine.gauvrit@sasnogues.fr

Si le bénéficiaire est différent du demandeur

Nom : ENEDIS - FETTET Prénom : Laura
Adresse Numéro : 10 Extension : Nom de la voie : Rue Suzanne Valadon

Code postal 01000 Localité : BOURG EN BRESSE Pays : FRANCE

Téléphone ___ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ___
Courriel : Laura.fettet@enedis.fr

Localisation du site concerné par la demande

Voie concernée : Autoroute n° Route nationale n° Route départementale n° Voie communale n°

Hors agglomération ☐ En agglomération ☑

Point de Repère (PR) routier d'origine d'application : + ☐ Point de Repère (PR) routier de fin d'application : + ☐

Adresse Numéro : Extension : Nom de la voie : Rue de Majornas

Code postal 01440 Localité : VIRIAT

Nature et date des travaux

Permission de voirie antérieure : Oui ☐ Non ☐ Si oui indiquer la référence :
Description des travaux : encorbellement 2BT

N° de chantier délivré par la Collectivité (0) :

Date prévue de début des travaux : 23/11/2026 Durée des travaux (en jours calendaires) : 10

Réglementation souhaitée

Durée de la réglementation (en jours calendaires) : 10 Date de début de réglementation 23/11/2026
Restriction sur section courante ☐ Restriction sur bretelles ☐

Sens de circulation concerné : Deux sens de circulation ☐ Sens des Points de Repères (PR) croissants ☐
Sens des Points de Repères (PR) décroissants ☑ Fermeture à la circulation ☐
Basculement de circulation sur chaussée opposée ☐

Circulation alternée : Par feux tricolores ☐ Manuellement ☐

Restriction de chaussée :
Neutralisation de la bande d'arrêt d'urgence (BAU) ☐ Empiètement sur chaussée ☐ largeur de voie maintenue ___
Suppression de voie ☐ nombre de voie(s) supprimée(s) ___

(0) N° délivré par la Collectivité lorsque vous avez déclaré votre intention de réaliser des travaux. Exemple : N° Lyvia pour Lyon Métropole

Interdiction de :

Circuler	Stationner	Dépasser
Véhicules légers ☐	véhicules légers ☐	véhicules légers ☐
poids lourds ☐	poids lourds ☐	poids lourds ☐

Vitesse limitée à : 30 km/h

Itinéraire de déviation *(à préciser par sens)* :

.....

.....

.....

.....

Autres prescriptions :

Mise en place d'une déviation piétonne à l'aide de panneaux de signalisation

.....

.....

La pose, le maintien ou le retrait de la signalisation spécifique au chantier sont effectués par :

Le demandeur ☑ Une entreprise spécialité ☐

Nom : ..... Prénom : .....

Dénomination : ..... Représenté par : .....

Adresse Numéro : ..... Extension : ..... Nom de la voie : .....

.....

Code postal ☐☐☐☐☐ Localité : ..... Pays : .....

Téléphone ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ Indiquez l'indicatif pour le pays étranger : ☐☐☐

Courriel :

Pièces jointes à la demande

Afin de faciliter la compréhension et l'instruction du dossier, la demande d'arrêté est accompagnée d'un dossier comprenant :

Une notice détaillée avec notamment l'évaluation de la gêne occasionnée au usagers ☐

Plan de situation 1/10 ou 1/20 000ème ☐ Plan des travaux 1/200 ou 1/ 500ème ☐ Schéma de signalisation ☐

Itinéraire de déviation 1/2 000 ou 1/5 000ème ☐

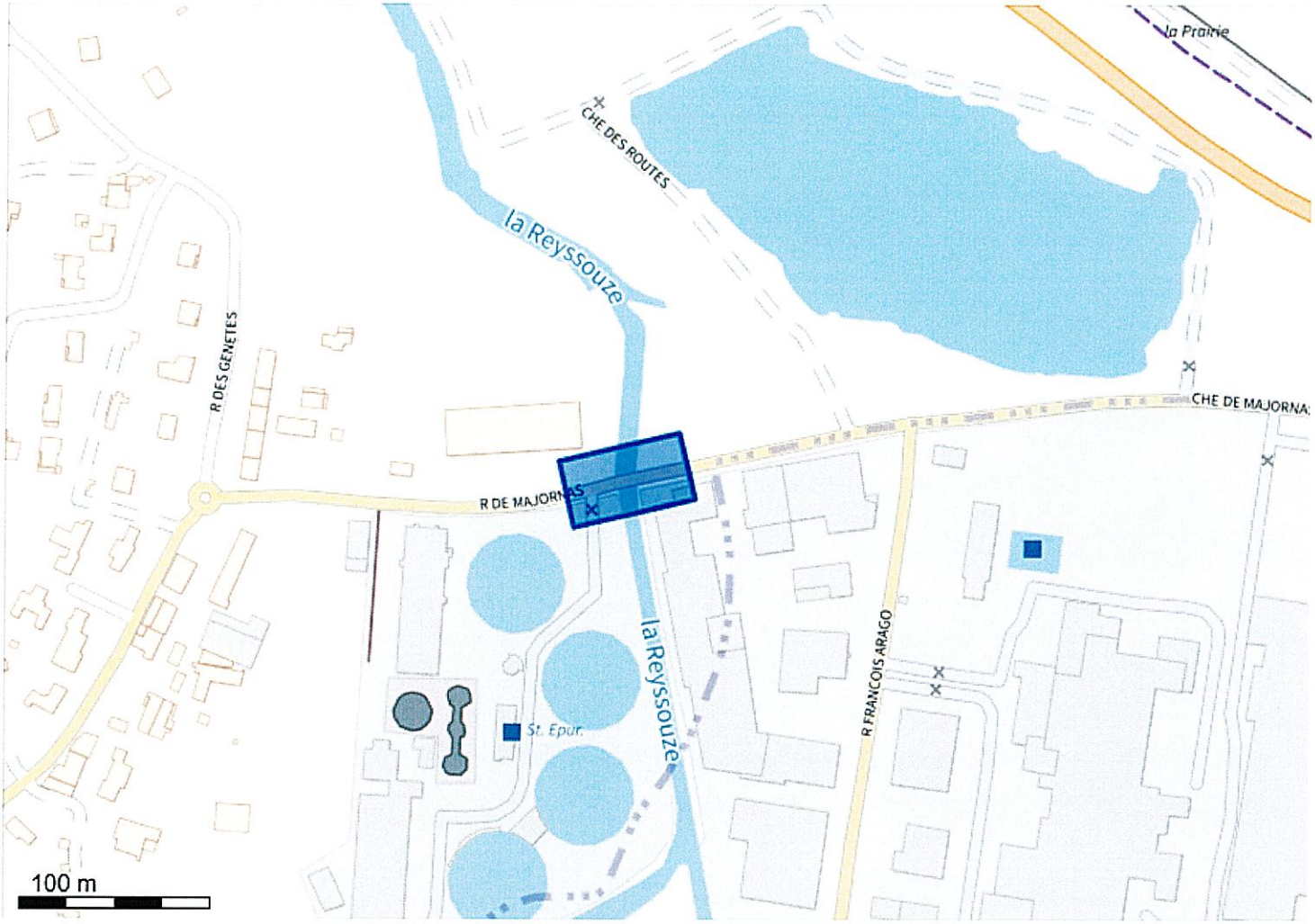
J'atteste de l'exactitude des informations fournies ☑

Fait à : COLOMIERS Le : 19 10 2026

Nom : GAUVRIT Prénom : Carine Qualité : .....

Signature certifiée Sogelink

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, garantit un droit d'accès et de rectification des données auprès des organismes destinataires du formulaire.



Système géodésique : WGS 84
EPSG : 4326

Emprise au format GML :

```
<gml:MultiPolygon xmlns:gml='http://www.opengis.net/gml' srsName='EPSG:4326'><gml:polygonMember><gml:Polygon><gml:outerBoundaryIs><gml:LinearRing><gml:coordinates>5.22229188,46.22738795 5.22251738,46.22742446 5.22241183,46.22773646 5.22180813,46.22763872 5.22158263,46.2276022 5.22168819,46.2272902 5.22229188,46.22738795</gml:coordinates></gml:LinearRing></gml:outerBoundaryIs></gml:Polygon></gml:polygonMember></gml:MultiPolygon>
```

Polygone 1
(46.227388 5.222292);(46.227424 5.222517);(46.227736 5.222412);(46.227639 5.221808);(46.227602 5.221583);(46.227290 5.221688);(46.227388 5.222292);